



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Signature de la convention de collaboration entre les partenaires de l'Académie de police de Savatan**

**Les Cantons de Vaud, du Valais, de Genève, ainsi que la Conférence des directeurs des polices municipales vaudoises ont signé ce jour la Convention qui régit la collaboration au sein de l'Académie de police. Les partenaires ont franchi une étape institutionnelle importante qui fait suite à l'annonce, le 8 décembre 2014, de l'arrivée des aspirants de police genevois pour la formation de base, à Savatan.**

La signature de la nouvelle Convention de collaboration au sein de l'Académie de police de Savatan vient sceller la volonté politique exprimée dans le partenariat, de fin 2014, entre le Canton de Genève et ceux de Vaud et du Valais ainsi que les polices communales vaudoises. Le texte, qui entrera en force le 1er janvier 2016, définit les modalités de la nouvelle structure organisationnelle de l'Académie. Ainsi, le Canton de Genève intègre les organes dirigeants de l'institution, au même titre que les partenaires historiques. Il siègera dans le conseil de direction et le comité de pilotage, instances qui déterminent les orientations stratégiques, les objectifs et les budgets de l'Académie.

En parallèle, la convention de collaboration entre la Confédération et les Cantons de Vaud et du Valais relative à l'Académie de police sera adaptée à l'arrivée de Genève. Le nouvel accord sera signé à Berne le 10 novembre prochain.

Sur le plan organisationnel, les premiers aspirants genevois commenceront leur formation de base à Savatan en avril 2016. Une arrivée qui se prépare depuis l'an dernier. Trois « éclaireurs » genevois dans les domaines de la planification et de la formation ont d'ailleurs déjà rejoint l'Académie cet été. Les plans d'études ont été coordonnés dans le but de garantir les spécificités des différents corps de police partenaires, notamment grâce à des semaines de stages et de particularismes (stages en milieu urbain, de proximité, de sécurité transfrontalière...)

Avec la signature de cette nouvelle convention, Vaud, Valais et les polices communales vaudoises démontrent leur attachement à l'Académie de police de Savatan et témoignent de leur volonté de prendre part activement à son développement futur. Ils se félicitent de l'intégration, en tant que partenaire à part entière, du Canton de Genève dont l'apport sera bénéfique à l'ensemble des corps de

police. Cette collaboration à quatre permet d'asseoir le rayonnement de l'Académie et de renforcer la coopération opérationnelle. Elle s'inscrit dans le cadre de la volonté exprimée au niveau intercantonal d'intensifier les synergies et les regroupements en matière de formation policière.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 02 novembre 2015

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DIS, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 41 51 ; DSE, Pierre Maudet, conseiller d'Etat, 022 546 88 10 ; DFS, Oskar Freysinger, conseiller d'Etat, 027 606 40 05 ; CDPMV, Lyonel Kaufmann, président, 079 270 54 01